

## Le PASSE « Copro »

### Généralités

Le PASSE « Copro » permet à l'éleveur adhérent du GDS de faire des analyses coprologiques sur son troupeau.

Une analyse coprologique recherche au microscope dans les fèces (crottes, bouses) l'excrétion d'œufs ou de larves des parasites présents dans les organes des animaux (estomac, intestins, poumons, foie...). Elle permet de connaître les parasites présents dans le troupeau ainsi que le degré d'infestation des animaux.

Après la réalisation des analyses et une fois les résultats reçus votre vétérinaire conseil du GDS ou votre vétérinaire traitant peut vous conseiller la meilleure stratégie à adopter. (Traitement ou non, produit à utiliser etc...).

### Mise en place d'un PASSE « copro »

L'éleveur bénéficie de 1 PASSE Copro par an soit 2 analyses.

#### Le Kit Copro

Vous devez vous fournir auprès de votre GDS ou de votre vétérinaire sanitaire un Kit Copro qui comprend :

- 2 sacs de congélation de petite taille pour stocker les prélèvements,
- 2 gants de fouilles,
- 1 enveloppe à bulle de grande taille, pour l'envoi au laboratoire départemental,
- 1 fiche explicative pour effectuer les prélèvements,
- 1 fiche navette **A REMPLIR ET A JOINDRE AUX PRELEVEMENTS**

#### Protocole pour une analyse coprologique réussie et représentative du troupeau :

- 1) **Choisir 2 lots d'animaux homogènes.**  
Exemple : 1 lot d'agnelles mises à l'herbe depuis 6 semaines et 1 lot de brebis qui vont agnelier.
- 2) **Inscrire le nom du lot sur le sac de congélation.**
- 3) **Prélever 20 grammes de crottes ou bouses sur quelques animaux représentatifs de ce lot homogène, en prélevant la même quantité sur chaque animal.**  
20 grammes au total suffisent !  
Un mélange de 10 animaux est préférable (pas moins de 5). Rester représentatif de l'état des animaux du lot (gras, normaux, maigres), à moins de vouloir cibler ceux dont l'état inquiète (ex : les agnelles maigres).  
Prélever dans le rectum (ou sur des fèces « chaudes » juste émises). Eviter les brins de paille, etc.





- 4) Déposer les prélèvements dans le sac de congélation et **malaxer la boule de fèces à travers le sac** pour en faire une masse compacte, homogène et sans bulle d'air.
- 5) **Remplir la fiche navette** jointe et **la joindre aux prélèvements** :  
Identification de l'élevage (n° de cheptel, nom et adresse complets pour une prise en charge de la facture)  
Nom et adresse de votre vétérinaire (pour l'envoi d'une copie des résultats)  
Identification des lots prélevés (pour vous y retrouver avec les résultats)
- 6) **Expédier par courrier ou déposer l'enveloppe les lundi ou mardi au laboratoire départemental**. Ne jamais envoyer de « kit copro » en fin de semaine ou avant des jours fériés ! Utiliser l'enveloppe à bulles fournie ne pas oublier de l'affranchir si besoin.

Remarques : compactées, les fèces se conservent 2 à 3 jours au réfrigérateur, dans la partie la plus chaude. Ne jamais les congeler (les larves se détruisent).

### Des analyses, un conseil

Une étude des résultats avec votre vétérinaire ou votre GDS (qui reçoit une copie des analyses) vous permettra d'adapter le traitement prescrit par votre vétérinaire pour être le plus efficace en limitant les résistances.



### Montant des prises en charges\*

	Forfait maximum de prise en charge € TTC	Remarques
Analyses**	1 kit copro (2 analyses) par an et par élevage <b>Prise en charge par la FRGDS</b>	Les analyses sont prises en charges directement par la FRGDS Au-delà des forfaits les factures sont à charge de l'éleveur.

\*La FRGDS refacturera 20 % montants au GDS

\*\*Le vétérinaire et le laboratoire doivent être basés en région PACA (sauf accord en amont de la FRGDS)  
La FRGDS se réserve le droit d'interrompre à tout moment cette prise en charge, sans avoir à se justifier

### Public concerné

L'ensemble des détenteurs de ruminants ayant leur siège d'exploitation en région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

L'éleveur doit être adhérent au GDS et participer dans la mesure du possible aux formations proposées par le GDS.

## Pour plus de renseignements

### FRGDS PACA

570, avenue de la Libération  
04100 MANOSQUE  
04.92.72.73.34

Mail : [frgds.paca@reseaugds.com](mailto:frgds.paca@reseaugds.com)

Site internet : [gds-paca.org](http://gds-paca.org)

### Votre GDS Départemental

Coordonnées sur le site Internet  
Site internet : [gds-paca.org](http://gds-paca.org)